

En terminant mes remarques, j'aimerais féliciter l'honorable ministre des Transports de sa délicatesse et de son empressement à l'égard des députés, lorsqu'ils lui demandent des renseignements sur les projets qui sont mis en œuvre dans les différentes circonscriptions. Il est un des ministres les plus empressés à nous répondre, et il le fait le plus objectivement et le plus honnêtement possible. J'aimerais lui en rendre témoignage et l'en féliciter.

QUESTIONS ORALES

LES FINANCES

LES ARRANGEMENTS MONÉTAIRES INTERNATIONAUX— LA POSITION DES É.-U. ET D'AUTRES PAYS QUANT AU COURS DU DOLLAR CANADIEN

[Traduction]

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au premier ministre. Elle porte sur la déclaration optimiste qu'il a faite à propos d'arrangements monétaires internationaux qui seraient conclus en décembre ou en janvier et qui, naturellement, reconnaîtraient le droit affirmé par le ministre des Finances—soit celui de tout pays de fixer la valeur de sa propre monnaie. Les Américains ont-ils assuré le Canada qu'ils n'insisteraient pas sur une autre appréciation du dollar canadien par rapport au leur dans le cadre de l'équilibre général qu'ils voudraient voir s'établir dans l'évaluation d'autres devises par rapport à la leur?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je ne peux donner le détail des entretiens que le ministre des Finances a eus avec le secrétaire Connally, mais quant à la position d'ensemble prise par le gouvernement américain, je ne voudrais pas dire qu'il a déclaré qu'il n'attendait, ni n'espérait, ni ne demandait une hausse de la valeur du dollar canadien. Comme c'est normal lors de ces rencontres, je me suis senti très libre de préciser publiquement la position canadienne. Nous ne voulons pas, comme le ministre des Finances l'a répété à maintes reprises, que le dollar canadien soit réévalué en échange de rien. En ce qui concerne la position des États-Unis, je ne voudrais pas me prononcer avec autorité sur leurs engagements.

• (11.20 p.m.)

L'hon. M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, ma question découle de l'optimisme qu'a manifesté le premier ministre. Puis-je lui demander si le Canada a reçu de pays autres que les États-Unis et membres, par exemple, du Fonds monétaire international, l'assurance qu'ils acceptent l'opinion avancée par le ministre des Finances selon que la réévaluation du dollar canadien n'est pas nécessaire à un réalignement général, compte tenu du fait que le dollar canadien a déjà été réévalué au cours de l'an passé? La position canadienne a-t-elle été acceptée par d'autres pays intéressés à ce règlement général?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je crains que ma réponse à la question sur les autres pays doive être à peu près la même que ma réponse sur la position des États-Unis. La position résumée par le chef de l'opposition est celle que nous avons adoptée. La hausse du dollar remonte à bien avant l'application des mesures de

M. Nixon en juin 1970; nous estimons donc que les autres pays ne devraient pas presser le Canada de fixer le dollar à une valeur précise plus élevée.

Ici encore, comme dans le cas des États-Unis, je ne puis forcer les autres gouvernements à accepter la position du Canada. Nous l'avons promue en espérant qu'ils comprendraient nos arguments avec sympathie. D'aucuns ont réagi avec plus de sympathie que d'autres, mais je ne puis dire avec certitude que tel ou tel pays fera ceci ou cela, pas plus que nous ne voudrions qu'un autre pays dise publiquement ce que le Canada devrait faire quand tout sera réglé.

LE COURS DU DOLLAR CANADIEN ET LES ENTRETIENS RELATIFS À L'ACCORD SUR LA PRODUCTION AUTOMOBILE

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je cherche simplement à déterminer la raison de l'optimisme du premier ministre. Le ministre de l'Industrie et du Commerce pourrait-il nous dire si le gouvernement ou lui-même ont fait des propositions à son homologue américain ou si ce dernier en aurait fait au Canada, propositions visant à modifier le pacte automobile et d'autres questions litigieuses en échange d'un accord sur un taux de change acceptable entre nos deux devises? Par exemple, a-t-on envisagé une solution semblable à la suggestion faite hier par un conseiller du président américain de permettre au dollar canadien de rester à son taux actuel de 2 p. 100 inférieur à celui du dollar américain?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, j'ignore la nature exacte du poste qu'occupe M. Rinfret au sein du gouvernement américain. D'après un journal, il serait le conseiller du gouvernement canadien. Or il n'en est rien; il était tout simplement présent au dîner qui a eu lieu à Washington ce soir-là. C'est tout ce que je sais de ce monsieur. C'est un économiste qui ne manque pas d'imagination. Pour répondre à votre question, il n'existe aucun rapport entre nos discussions sur le pacte automobile et une modification éventuelle de la parité de notre devise par rapport au dollar américain ou toute autre devise.

* * *

LES POSTES

LE RAPPORT DU PROFESSEUR VANDERBERG—LA DÉCISION ARBITRALE AU SUJET DES EMPLOYÉS OCCASIONNELS—L'EXPLICATION DU MINISTRE

M. Mark Rose (Fraser Valley-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question que j'adresse au ministre des Postes m'est inspirée par la conférence de presse tenue hier et annonçant l'étude du professeur Vanderberg. Puis-je demander au ministre si les facteurs l'ont invité à venir discuter du rapport avant la tenue de la conférence de presse d'hier? Dans l'affirmative, a-t-il accepté l'invitation? Sinon, la Chambre peut-elle être assurée que le ministre et les chefs syndicaux se réuniront pour éplucher ce rapport?